



Henri Burnichon

14 juin

LA FAYETTE ET SON COUSIN LE MARQUIS DE BOUILLÉ

La gloire et l'oubli

Nés tous deux dans le département de la Haute-Loire, Gilbert du Motier, marquis de la Fayette, et François, marquis de Bouillé, n'ont jamais renié leur profond attachement à leur terre natale et à leurs racines auvergnates.

Malgré leur proche parenté, ils étaient foncièrement différents : le premier se révéla aventurier et avide de gloire. Le second n'eut d'autre dessein que de servir son roi puis de le sauver. La Guerre d'Indépendance des Etats-Unis aurait pu les réunir puisqu'ils ont tous deux épousé la cause des *insurgents* mais, pendant que La Fayette combattait sur terre, Bouillé s'illustrait sur l'eau et accumulait les succès sur les Anglais dans la mer des Caraïbes.

Ils sont nés à deux lieues l'un de l'autre mais à dix-huit ans d'écart ; tous deux ont écrit à leur manière des pages glorieuses mais, si le premier a laissé son nom en lettres d'or dans la mémoire des Américains, le second n'a connu qu'une gloire éphémère avant de rejoindre les « oubliés de la gloire » et de sombrer dans les oubliettes de l'Histoire.

Les deux marquis avaient été orphelins très jeunes : la mère de Bouillé était morte à sa naissance, et son père sept ans plus tard. La Fayette n'avait jamais connu son père tué à la guerre ; et il perdit sa mère et son grand-père à l'âge de huit ans, ces décès faisant de lui l'héritier de l'une des plus grosses fortunes de France.

Bien que proches cousins, ils n'ont fait connaissance qu'en 1768 au château de Chavaniac, où Gilbert du Motier de La Fayette avait vu le jour le 6 septembre 1757. François, marquis de Bouillé était né dix-huit ans plus tôt au château du Cluzel, à moins de deux lieues de Chavaniac.

Lorsque les deux cousins se rencontrent, La Fayette a douze ans. Il arbore fièrement au côté une longue rapière qui traîne par terre, et déclare qu'il veut aller tuer la bête du Gévaudan, ignorant sans doute que celle-ci avait été abattue six mois plus tôt.

Bouillé quant à lui est colonel du régiment qui porte son nom. Il a combattu en Prusse sous les ordres du duc de Broglie, qui l'a honoré en le chargeant de porter à Versailles les drapeaux ennemis pris à la bataille de Grünberg. Puis son régiment a été affecté à la Martinique, dont Bouillé a assuré le commandement militaire pendant deux ans.

Lors d'un séjour en France en 1768 il épouse une jeune pensionnaire dont il a connu la famille en Martinique. En cadeau de mariage, le roi lui confère le grade de maréchal de camp, autrement dit général de brigade, et lui donne le commandement de la Guadeloupe.

Le marquis de Bouillé et sa jeune épouse vont rester trois ans dans cette île, où naîtront leurs deux premiers enfants. Pendant ce temps, il poursuit sa visite des îles. Accompagné de géographes, il complète les notes qu'il avait prises lors de son premier séjour aux Antilles. Il visite successivement la Désirade, Marie-Galante, Saint Martin, Saint Barthélemy, Saint Christophe, Saint Eustache et Montserrat. Il accumule une somme impressionnante de notes concernant les garnisons, les moyens de défense, les courants marins, les fonds, les vents, et tout ce qui pourra servir si un jour la guerre se rallume avec l'Angleterre. Avant de regagner la France le 9 mai 1771, il écrit une chanson pleine de nostalgie, « adieu foulards, adieu madras » que

l'on chante aujourd'hui encore dans toute la Caraïbe.

La famille Bouillé rentre en France fin juin 1771.

A ce moment, Gilbert de la Fayette a fini sa scolarité au collège du Plessis (actuellement lycée Louis le Grand). Il s'inscrit alors pour suivre une formation d'officier chez les Mousquetaires Noirs du Roi tout en suivant les cours de l'Académie Militaire de Versailles.

Le marquis de Bouillé sollicite un poste auprès du comte de Provence (le futur Louis XVIII) qui le nomme premier chambellan et lui donne la charge de sa propriété de Choisy le Roi, où il passe beaucoup de temps à s'adonner à son plaisir préféré, la chasse au cerf et au sanglier. A moins d'une lieue de Choisy, dans la forêt d'Orly Bouillé se rend acquéreur d'une belle bâtisse où il installe sa famille, et dont il ne subsiste aucune trace aujourd'hui.

Le 11 avril 1774, Gilbert du Motier marquis de La Fayette, âgé de 16 ans et demi, épouse à Paris Adrienne de Noailles, qui n'a pas encore 14 ans et demi. Le mariage est célébré en la chapelle de l'hôtel de Noailles par l'abbé Paul de Murat, cousin des La Fayette et vicaire général de l'archevêché de Paris. François-Claude-Amour, marquis de Bouillé, brigadier des armées du roi assiste au mariage et en signe l'acte en qualité de témoin.

Le couple La Fayette s'est installé dans le vaste hôtel de Noailles, au 451 de la rue Saint-Honoré près des Tuileries. Le beau-père, François duc de Noailles, duc d'Ayen et prince de Maintenon, se fait fort de trouver une belle situation à son gendre et le présente à la cour. Mais, dépourvu d'esprit courtisan, La Fayette n'a qu'une hâte : rejoindre l'armée, où il a cru trouver une nouvelle famille. Il demande son affectation et est envoyé à Metz.

Et c'est dans cette ville de Metz que se déroule un événement déterminant pour la carrière de La Fayette. Le 8 août 1775, le comte de Broglie, gouverneur de la ville, donne un dîner en l'honneur du duc de Gloucester, frère du roi George III d'Angleterre, de passage dans cette

ville. Le jeune capitaine La Fayette y est convié et écoute attentivement les propos de l'invité, qui parle de la situation des possessions anglaises en Amérique.

La guerre de 7 ans qui, comme nous l'avons vu, s'est achevée par le traité de Paris en 1763, a donné à l'Angleterre un colossal empire colonial, mais elle a coûté fort cher, et les caisses sont vides. George III et le Parlement ont trouvé le moyen pour les remplir : il faut taxer les colons et principalement ceux d'Amérique. Mais ceux-ci ne veulent pas se laisser tondre et la révolte gronde. Leurs protestations n'ont d'autre effet que de persuader le pouvoir d'envoyer des troupes pour tuer dans l'œuf toute tentative de sécession. La Fayette interroge longuement le duc de Gloucester et, à la fin du dîner, sa décision est prise : il ira en Amérique apporter son aide aux colons dans leur quête de la liberté.

1775-1776 Tant à Metz qu'à Paris où il se rend fréquemment, La Fayette participe à des sociétés de pensée (c'est ainsi que l'on appelait les cercles philosophiques), rencontre l'abbé Reynal le précurseur de la Déclaration des Droits de l'Homme et est admis à la loge maçonnique. Il rencontre aussi le baron de Kalb et Silas Deane, diplomate et commissaire des insurgents américains, ainsi que Benjamin Franklin qui porte de titre d'ambassadeur de l'Amérique et qui lui donne une lettre de recommandation pour le Congrès. Le 11 juin 1776 il démissionne de l'armée française malgré la désapprobation de son beau-père, et signe le 7 décembre à Paris un engagement dans l'armée américaine. Sans avoir le moindre titre pour ce faire, Kalb et Deane prennent sur eux de lui donner le grade de major général. La Fayette réalise quelques biens, va frapper à la porte d'amis, et affrète un navire, la *Victoire*, qu'il charge de deux canons et de 6000 fusils.

La Fayette n'est pas discret, et son agitation ne passe pas inaperçue des espions anglais, qui préviennent le duc de Noailles que son gendre s'appête à filer en Amérique. Noailles demande aussitôt au roi d'établir une lettre de cachet pour embastiller La Fayette, qui s'empresse de monter à bord de la *Victoire* et d'appareiller le 29 mai.

Sept semaines après, le 13 juin, il touche terre près de Georgetown. Il y rencontre George Washington, qui lui confirme son grade de major général et l'affecte à son état-major. Puis il se rend à Philadelphie, où il se présente au Congrès. Malgré la recommandation de Franklin et contrairement à ce que dit la légende, les sénateurs accueillent fraîchement ce gamin de 20 ans qui prétend représenter le royaume de France et qui a tout l'air d'un aventurier.

Pendant l'été 1777, il participe aux combats aux côtés de Washington. Le 11 septembre, il est blessé d'une balle à la jambe, à la bataille de Brandywine. Ce sera la seule blessure physique de sa carrière qui en revanche sera émaillée de nombreuses blessures d'amour-propre... Bien que blessé il participe à la bataille de Rhode Island en octobre.

L'hiver 1777 est terrible pour les insurgents et La Fayette. Chassés de Boston et de Philadelphie par les troupes britanniques, Washington et son armée ont à résister sous la tente au plus terrible hiver que l'Amérique ait connu à cette date.

La Fayette rentre en France en février 1779 et déploie alors sans aigreur de la communication. Il se montre dans tous les salons de Paris, un gros pansement enveloppant sa jambe et témoignant de son héroïsme ; et raconte avec force détails les batailles de Brandywine et Rhode Island, et même celle de Saratoga à laquelle il n'a pourtant pas participé. Il revoit aussi à plusieurs reprises Benjamin Franklin.

Nous avons laissé le marquis de Bouillé le 11 avril 1774, alors que, maréchal de camp et premier chambellan du comte de Provence, il assistait en témoin au mariage de son cousin La Fayette.

Entre ce moment et le retour de La Fayette en France, il a poursuivi sa tâche auprès du comte de Provence jusqu'au mois de mars 1777, où il reçoit sa nomination de gouverneur des Iles Sous le Vent. Le 29 avril il accoste à la Martinique. Coïncidence : c'est ce même jour que La Fayette quitte la France à bord de la *Victoire*.

Bouillé ronge son frein, alors qu'on s'active à Versailles comme à Londres à préparer une guerre imminente. Benjamin Franklin fait le siège de Versailles pour obtenir la reconnaissance des Etats Unis d'Amérique. C'est chose faite en février 1778. En attendant, Bouillé a puissamment fortifié les possessions françaises aux Antilles, Martinique, Guadeloupe et les quelques îlots que les Anglais ont bien voulu nous laisser en 1763.

Enfin en août 1778, la frégate *Concorde* accoste à la Martinique avec le feu vert pour attaquer l'île de la Dominique. Cette possession anglaise entre la Guadeloupe et la Martinique empêchait depuis le début des hostilités tout commerce entre nos deux îles. Bouillé fait bloquer les ports de la Guadeloupe pour ne pas donner l'éveil aux Anglais. Le 5 septembre, il fait embarquer 1200 soldats des régiments d'Auxerrois et du Viennois, 600 volontaires de la Martinique, 400 flibustiers et une centaine de mulâtres et d'anciens esclaves. Navigant de nuit et à une période réputée peu favorable à la navigation, ils arrivent devant l'île de la Dominique au petit jour et s'en emparent presque sans coup férir. L'arrivée de Bouillé et de ses troupes suscite l'enthousiasme de la population d'autant que Bouillé interdit le pillage. Le bilan : aucune perte humaine, saisie de « 1675 barils de poudre, 160 canons dont plusieurs en fonte, 24 mortiers et un nombre considérable de bombes et de boulets ».

Pendant quatre ans, le marquis de Bouillé multipliera avec succès les attaques sur les possessions anglaises des Caraïbes. Il sera pris en chasse sans succès par les escadres anglaises des amiraux Hood puis Rodney, les

empêchant ainsi d'aller au secours des troupes terrestres anglaises aux prises avec les insurgents. Bouillé participera ainsi de façon significative à la Guerre d'Indépendance des Etats-Unis tout en réunissant à la couronne de France les îles de Tobago, Saint-Martin, Saba, Saint-Christophe et Montserrat. De plus il rendra l'île de Saint-Eustache à sa légitime propriétaire, la Hollande.

Pour illustrer les actions du marquis de Bouillé dans la mer des Caraïbes, citons une phrase de la Biographie Universelle parue en 1816 à Paris : « Bouillé valait à lui seul une armée, par la confiance qu'il inspirait à la garnison de chacune des îles, et par la crainte que son nom inspirait à l'ennemi »

Pendant ce temps, la situation a évolué sur le continent américain. La Fayette a passé un an en France, à populariser la cause des insurgents en même temps qu'à assoir sa notoriété. Louis XVI, sur son insistance et celle de Franklin, a autorisé ses soldats qui le désirent à quitter l'armée française pour se joindre aux insurgents. De plus, il a envoyé l'escadre du comte de Grasse aux Antilles pour prêter main-forte au marquis de Bouillé.

La Fayette a débarqué de l'*Hermione* le 28 avril 1780, à la tête d'une centaine de volontaires qu'il a levés en France et payés de ses propres deniers. A coups de marches forcées et de retours soudains il harcèle les Anglais à tel point que le général anglais Cornwallis le considère comme un ennemi redoutable.

Cornwallis a établi son quartier général sur la presqu'île de Yorktown dans la baie de Chesapeake, à la limite des états du Maryland et de la Virginie. Washington et Rochambeau l'apprennent et dirigent aussitôt leurs troupes sur ce point. Les nouvelles volent d'île en île à travers les Caraïbes et parviennent à St-Domingue où Bouillé vient de recevoir le renfort naval du comte de Grasse. Avec l'aide de l'amiral espagnol Gonsalves tous trois ont décidé d'aller ravir l'île de la Jamaïque aux Anglais. Mis au courant de la situation sur le continent, de Grasse change aussitôt de cap et met les voiles en direction de la baie de Chesapeake où il rencontre et défait l'escadre de l'amiral

anglais Graves. Les troupes terrestres anglaises sont maintenant dans une souricière : l'accès de la terre leur est barrée par les troupes de Washington et Rochambeau, tandis que celui de la mer est bloqué par de Grasse.. Au bout de dix-neuf jours, les Anglais capitulent. Le 17 octobre 1781 incapable de supporter une telle épreuve, le gouverneur Cornwallis charge son aide de camp O'Hara de remettre son épée aux vainqueurs : Rochambeau et Washington

Dès que la nouvelle arrive à Londres, la Bourse s'effondre et le gouvernement whig démissionne, laissant la place aux Tories, favorables à la paix. En Amérique, Rochambeau et La Fayette sont faits citoyens d'honneur des Etats-Unis par Georges Washington.

1782 voit le retour en France des deux cousins. La Fayette y reçoit les galons de maréchal de camp des mains de Louis XVI, tandis que le marquis de Bouillé, marque insigne et rarissime de considération, se voit offrir par décret royal spécial deux des canons qu'il a pris aux Anglais à Saint Eustache et qu'il fait installer dans le parc de son château d'Orly.

1783 – Pendant que La Fayette reprend sa campagne promotionnelle, Bouillé parcourt l'Europe à la demande de Vergennes, ministre des affaires étrangères de Louis XVI. Ambassadeur itinérant mais sans en avoir le titre. il est reçu et honoré par le roi d'Angleterre, le stathouder de Hollande, le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche. Il est couvert de présents et de compliments. Un exemple : à la cour d'Angleterre, la reine l'accueille ainsi : « Il faut que vous ayez bien du mérite pour vous faire tant aimer de ceux dont vous vous étiez fait si longtemps craindre ».

Le 1^{er} juillet 1784 La Fayette repart pour les Etats-Unis. Sur l'invitation de Washington. Il débarque le 4 août à New York où il est acclamé par une foule considérable. Après 3 jours de réceptions à New York, il reçoit le même accueil à Philadelphie, Baltimore et Boston, puis il se repose chez Washington à Mount Vernon. Il quitte les Etats-Unis le 21 décembre.

Pendant ce temps, Bouillé poursuit sa visite des cours d'Europe.

1785-1786 - La Fayette est à Paris où il recueille les fruits de sa campagne promotionnelle et est accueilli dans l'enthousiasme. La reine Marie-Antoinette salue le « héros des deux-mondes » à l'hôtel de Noailles où il est descendu. Pendant le temps où il reste à Paris, La Fayette jette son dévolu sur les plus belles femmes de la capitale. Aglaé de Barbentane, comtesse d'Hunolstein tombe sous son charme, de même que la comtesse de Simiane, dont le mari se suicide en apprenant son infortune.

1787 – Louis XVI et son premier ministre Calone convoquent l'assemblée des Notables. En sa qualité de titulaire des Ordres du Roi, le marquis de Bouillé en fait partie. Mais pas La Fayette. Son beau-père le duc de Noailles doit y siéger en sa qualité de pair de France. La Fayette lui demande de se récuser en sa faveur, et c'est ainsi que les deux cousins se retrouvent à la même assemblée, dont les travaux préparent les Etats Généraux. de 1789

Août 1787 - le marquis de Bouillé est nommé gouverneur des Trois-Evêchés, avant de recevoir un an plus tard le commandement de toutes les troupes de l'Est de la France, de Douai à Besançon.

Une lettre de George Washington lui apprend qu'il est admis dans la Société des Cincinnati, la plus haute récompense américaine. Il y rejoint son cousin qui a fait partie de la première promotion, en 1784.

1788 – La Fayette compte parmi les fondateurs de la Société des Amis des Noirs, notamment avec son beau-père et Mirabeau. Bouillé qui possède plusieurs centaines d'esclaves aux Antilles, désapprouve.

5 mai 1789 - réunion des Etats Généraux à Versailles. La Fayette a été élu député de la noblesse en Auvergne, mais il siège au milieu des représentants du Tiers-Etat. Il présente le premier texte de la Déclaration des Droits de l'Homme, largement inspiré de celui que Jefferson a fait adopter par le Congrès des Etats-Unis.

Au lendemain du 14 juillet 1789 l'Assemblée nationale décide la création d'une garde nationale et en confie la charge La Fayette, dont la première décision est de faire démolir la Bastille. Il en récupère l'une des clés qu'il fait parvenir à son ami George Washington à Mount Vernon. Peu de temps après, pour compléter l'armement de sa garde nationale, il fait enlever à Orly les deux canons que le roi a offerts au marquis de Bouillé. Mais il omet d'en prévenir le propriétaire...

Un idée germe dans la tête de La Fayette : il a l'autorité supérieure sur la garde nationale ; son cousin Bouillé commande en chef la plus grande partie de l'armée ; Mirabeau, étoile montante, est l'homme le plus écouté de

l'assemblée et des Jacobins. Le pouvoir est donc réuni entre ces trois mains, et la supposée faiblesse du roi permet de penser à l'instauration d'une monarchie constitutionnelle. La Fayette fait approcher les deux hommes par le marquis du Chatelet dans le but de créer un triumvirat et de sauver la « chose publique ». Malade, Mirabeau ne se sent pas assez fort. Bouillé quant à lui se méfie de son cousin. On décide donc de laisser mûrir l'affaire.

14 juillet 1790 – Fête de la Fédération à Paris. Le roi et La Fayette prêtent devant 260000 Parisiens le serment « d'être à jamais fidèles à la nation et à la loi »

L'agitation qu'on connaît à Paris et en province a maintenant gagné l'armée. A Metz Bouillé fait front pendant deux heures, l'épée à la main et montrant sa poitrine, à un régiment allemand qui hurle en chœur « Blut oder gelt » du sang ou de l'argent. Sa fermeté en impose aux soldats et le calme revient. Louis XVI lui adresse une lettre de félicitations dans laquelle il écrit : « J'ai appris avec une véritable peine les dangers auxquels vous vous êtes exposé. Je n'ai point été surpris de la fermeté dont vous avez donné de nouvelles preuves dans cette occasion mais j'aurai du plaisir à vous témoigner ma reconnaissance et ma satisfaction de votre conduite ». Et, il ajoute : « J'aimerais mieux être roi de Metz que demeurer roi de France ».

Au mois d'août une mutinerie éclate à Nancy. Les soldats du régiment suisse de Chateauvieux s'emparent du général de Malseigne qui tente de les ramener à la raison, et menacent de le pendre. Ils se saisissent de la caisse du régiment, forcent l'arsenal et s'emparent de 3000 fusils et de 8000 livres de poudre. Les deux autres régiments de Nancy se joignent à Chateauvieux, et décident d'envoyer des représentants à l'Assemblée pour présenter leurs revendications. A peine ces représentants ont-ils ouvert la bouche que La Fayette les fait arrêter et convainc l'assemblée de prendre un décret donnant tous pouvoirs au général Bouillé pour rétablir l'ordre à Nancy.

Nancy compte moins de 30000 habitants. Les 180 officiers et 5800 sous-officiers et soldats qui y sont en garnison animent la vie de la cité et bénéficient du soutien des habitants dans leurs revendications.

Bouillé réunit 4000 soldats à Metz et arrive devant Nancy le 30 août. Les rebelles, auxquels se sont joints des civils et des gardes nationaux, sont maintenant plus de 14000. Bouillé enjoint aux régiments mutinés de déposer les armes, de libérer les officiers, d'ouvrir les portes et de se rassembler à l'extérieur de la ville.

En réponse, les rebelles installent des canons à la porte de Stainville, face aux troupes régulières. Un lourd silence s'installe.

Un jeune lieutenant du nom de Désiles s'élanche du rang des mutins, se place devant un canon et s'écrie : « Français, vous n'allez pas tirer sur des Français ». Un coup de feu claque et Désiles s'écroule mortellement blessé. D'où est parti le tir ? Des soldats réguliers, des mutins, d'un

agitateur ? L'enquête ne pourra le déterminer. Bouillé fait répondre au canon sur la porte Stainville et met ses troupes en ordre de marche, avec des tirailleurs sur les flancs. Il bouscule les défenseurs de la porte Stainville, pénètre dans la ville et, sous les coups de feu qui partent des fenêtres, des toits et des caves, parvient à la place Royale et investit l'une des casernes des mutins. Ceux-ci se rendent, bientôt suivis par ceux des deux autres casernes.

La mission de Bouillé était de rétablir l'ordre à tout prix. A huit heures du soir, c'était chose faite. Mais au prix de trois-cents morts dont trente-cinq officiers dans les rangs de l'armée régulière. Bouillé avance le chiffre de 68 morts chez les rebelles, mais les Jacobins n'hésiteront pas à parler de plus de 1000 victimes.

Lorsque la nouvelle à Paris, de violents pamphlets et d'ignobles gravures circulent dans la ville. Collot d'Herbois qualifie Bouillé de « boucher de Nancy », tandis que dans son journal l'Ami du Peuple, Marat le qualifie « d'inférel satrape soudoyé que les révoltés auraient dû pendre sans miséricorde sur les remparts ».

La réaction est toute autre du côté du pouvoir. L'Assemblée envoie une dépêche à « l'immortel Bouillé, chef heureux d'une troupe fidèle, dont il convient de combler d'éloges la conduite remplie de courage et de patriotisme ». La Fayette n'est pas avare de compliments : « Vous êtes le sauveur de la chose publique ; j'en jouis doublement, et comme citoyen et comme votre ami ». Quant au roi, il prend la plume pour faire part de sa satisfaction et des espoirs qu'il met en Bouillé : « Soignez votre popularité ; je la regarde comme une ancre de salut, comme étant celle qui pourra servir un jour à rétablir l'ordre ». Et il charge le ministre de la guerre d'annoncer au marquis qu'il va le nommer maréchal. Bouillé refuse cette dignité : « Je suis assez malheureux d'avoir versé le sang français pour le triomphe des lois ; je ne veux pas qu'une faveur que vous m'accorderiez me le rappelle chaque jour ». Bouleversé par le fait d'avoir dû faire feu sur des compatriotes, il écrit au roi pour lui

demander l'autorisation de quitter la France. Louis XVI lui répond de sa main: « Je ne veux pas que vous quittiez ni ma personne ni mon royaume, car je sais, par les services que vous m'avez rendus, tous ceux que vous pouvez rendre encore à l'Etat ».

1791 – Après des mois d'hésitation, Louis XVI a enfin décidé de quitter Paris, et arrêté son choix sur la forteresse de Montmédy, à la frontière du Luxembourg. Tout Paris se doute de cette décision et Lafayette fait doubler la surveillance des Tuileries. Trois personnes de confiance sont chargées de préparer la fuite : le comte de Fersen, ami de la famille royale, doit faire fabriquer une berline et organiser la sortie de Paris ; le marquis de Bouillé doit mettre l'itinéraire au point et le sécuriser ; enfin le duc de Breteuil doit assurer le contact avec les puissances étrangères pour qu'elles massent des troupes sur nos frontières et soient prêtes à entrer éventuellement en France avec Louis XVI à leur tête.

Rendez-vous est pris pour le 20 juin à minuit. Fersen, assis sur le siège du cocher dont il a enfilé la tenue, est à l'heure, posté à l'angle de la rue de l'Échelle, derrière les Tuileries. La famille royale et sa suite arrivent en ordre dispersé, et ce n'est qu'à deux heures du matin que Fersen peut fouetter ses chevaux. Entretemps, il a vu passer Lafayette lui-même, qui faisait une dernière inspection avant d'aller se coucher.

Le roi qui a envie de se dégourdir les jambes, l'attelage de la berline qui se rompt, et le retard sur l'horaire prévu s'accumule. La reine avait exigé que l'on confiât la responsabilité de deux des relais au baron Goguelat et au comte de Choiseul, et ce malgré la mise garde de Bouillé envers ces deux courtisans, totalement étrangers au commandement et à la rigueur militaire. Après quatre heures d'attente au relais qui lui avait été affecté, Choiseul a pensé que le départ du roi avait été remis à plus tard, et il a abandonné son poste.

Ne cherchons pas plus loin la raison de l'échec de la fuite du roi. Choiseul a tenté de faire un mauvais procès à Bouillé, mais les historiens sont unanimes à

reconnaître sa faute qui, ajoutée aux hésitations du roi, a entraîné l'arrestation de Varennes.

Le 21 juin à 7 heures du matin, on découvre que le roi est parti. A huit heures tout Paris est au courant. L'assemblée, sous la dictée de Lafayette, publie l'ordre suivant : « Les ennemis de la Révolution ont enlevé le roi. Il est enjoint à tous les bons citoyens au nom de la patrie de le tirer de leurs mains et de le ramener à Paris ». Deux aides de camp de Lafayette, Bayon et Romeuf, sont envoyés sur la piste des fugitifs, immobilisés à Varennes.

Le retour à Paris à Paris a lieu au milieu d'une foule considérable, mais dans un silence complet. Lafayette a en effet fait savoir que « quiconque applaudira le roi sera bastonné ; quiconque l'insultera sera pendu ».

Bouillé parvient à gagner le Luxembourg, et commence pour lui une longue errance. Il écrit une lettre à l'Assemblée, dans laquelle il revendique l'enlèvement du roi : « J'ai tout arrangé, tout réglé, donné tous les ordres. C'est contre moi et moi seul que doit être dirigée votre fureur sanguinaire ». Devant l'Assemblée, Lafayette prend la parole et veut confirmer les dires de son cousin, mais le président l'interrompt et poursuit la lecture : « Je voyais l'ambition sourde et cachée de M. de La Fayette le conduire à être le chef d'un gouvernement monstrueux ». On peut imaginer La Fayette se cachant sous son banc....

Louis XVI et la reine font tous deux parvenir des lettres au marquis de Bouillé. Le roi écrit : « Vous avez fait votre devoir. Vous avez été courageux et fidèle. Peut-être un jour me sera-t-il possible de vous donner un gage de mes remerciements et de ma satisfaction particulière ». De son côté la reine écrit : « La génération actuelle et les siècles futurs vous rendront le tribut d'hommage qui vous est dû ».

En guise d'hommage, le marquis de Bouillé se voit voué aux gémonies. Son château d'Orly est pillé et brûlé. Depuis l'affaire de Nancy, il est resté le « boucher de Nancy » pour le peuple. Après Varennes, il est haï par les révolutionnaires pour avoir tenté de sauver le roi, et détesté par les royalistes pour n'avoir pas réussi.

En avril 1792 Rouget de l'Isle compose et écrit les paroles la Marseillaise, qui sera adopté plus tard comme hymne national. Bouillé a le triste privilège de porter le seul nom cité dans cet hymne. Nous ne reproduisons pas le texte du cinquième couplet, où Bouillé est traité de façon ignominieuse.

Le marquis de Bouillé parcourt l'Europe à la recherche de soutien pour sauver la famille royale. Il obtient le concours de Gustave III de Suède, mais n'est pas plus écouté en Prusse qu'en Autriche, en Espagne ou en Russie. L'assassinat de Gustave III puis l'exécution de Louis XVI le désespèrent, et il va finir ses jours à Londres, le 14 novembre 1800.

Et qu'est devenu son cousin Lafayette pendant ces années ? Dès octobre 1791 il a démissionné de son poste de commandant de la garde nationale et a été promu lieutenant-général avec le commandement de l'armée

du Nord. En 1792 il essuie deux défaites, à Mons et à Maubeuge et rentre à Paris le 20 juin. Il rend visite au roi qui le reçoit dans l'indifférence et à la reine qui le considère froidement. Puis il se rend à l'assemblée où il lit une lettre confuse dans laquelle il magnifie son rôle dans la guerre d'indépendance des Etats-Unis, dénonce les désordres qui agitent la France, appelle à l'égalité civile et à la liberté religieuse, et revendique la paternité de la Déclaration des Droits de l'Homme. Puis y retourne à Sedan où se trouve le quartier général de l'armée du Nord. Il apprend que le 19 août le Directoire l'a déclaré traître à la Nation. Devant l'assemblée, Lakanal, député de l'Ariège, vilipende « le traître Bouillé et le fourbe Lafayette ». Celui-ci s'empresse de se mettre à l'abri en Belgique, où il est fait prisonnier par les Autrichiens, qui le remettent aux Prussiens. Il est interné à Wessel puis à Magdebourg et enfin dans la sinistre forteresse d'Olmütz en Moravie où il restera jusqu'en 1797, avant de revenir en France. Il essaiera en vain de séduire Bonaparte puis Napoléon, de rejoindre le camp de Louis XVIII puis etc... etc... Je vous fais grâce des tentatives sans cesse renouvelées du « Héros des Deux Mondes » pour se mettre en première page de l'actualité.

En conclusion, que reste-t-il aujourd'hui de nos deux marquis ?

Lafayette est un héros dont le nom est porté par plus de quarante villes aux Etats-Unis. Son épisode américain est connu en France, mais la suite de sa carrière y est pour le moins controversée. Il n'existe pas de descendant direct de Lafayette.

Le nom de Bouillé n'est connu que de ceux qui s'intéressent à l'Histoire. Il est toutefois gravé sur quelques forts ou redoutes en Martinique et en Guadeloupe. Il est aussi inscrit sur la devanture du meilleur restaurant de l'île de la Dominique : « Hôtel marquis de Bouillé, specialities seafood and lobsters ». Le titre de Bouillé est aujourd'hui porté par la marquise douairière, née Béatrice de Grammont-Crillon.

C'est le 7 mai 1987 que le marquis de Bouillé a pris une revanche posthume sur son cousin La Fayette. On aurait pu croire qu'enfin un juste hommage était rendu au valeureux marquis de Bouillé. Ce jour-là en effet des milliers de personnes en larmes ont défilé devant sa tombe au cimetière de Montmartre. Mais elles ne faisaient que défiler.... pour aller s'incliner sur une tombe à quelques mètres de la sienne, et où on inhumait Yolande Gigliotti, plus connue sous le nom de Dalida.

Sic transit gloria mundi. Ainsi passe la gloire du monde